GRILLE DES TARIFS

« Au secours!!! » Services à domicile Tarifs au 01/01/2010	Tarif TTC facturé (1) (2)	Coût restant à votre charge après crédit ou réduction d'impôt (3)
Travaux Ménagers/Repassage	18€/heure	9€/heure
Garde d'enfants de plus de 3 ans	18€/heure	9€/heure
Livraison de linge repassé	18€/heure (livraison gratuite)	9€/heure (livraison gratuite)
Livraison de courses	18€/heure	9€/heure
Préparation de repas à domicile	18€/heure	9€/heure
Vigilance / soins animaliers (Gardiennage temporaire)	18€/heure	9€/heure
Aide administrative	18€/heure	9€/heure
Petit Bricolage	22€/heure	11€/heure
Jardinage	22€/heure	11€/heure

(1)TVA non applicable : art.293B du code général des impôts. (2)minimum de 2 heure facturé, puis détail par ½ heure. (3) Selon les conditions de l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, les clients d'une entreprise agréée par l'état peuvent bénéficier d'une réduction ou crédit d'impôt équivalent à 50% des sommes engagées dans la limite de 12 000 € par an et par foyer fiscal. Ce plafond est majoré de 1 500 € par enfant ou ascendant de plus de 65 ans à charge vivant sous le toit du contribuable, sans toutefois excéder 15 000 €. Ce plafond est de 20 000 € lorsque au moins un des membres du foyer fiscal est titulaire de la carte d'invalidité prévue à l'article L.243-3 du code de l'action sociale et des familles ou n'est pas titulaire de cette carte mais perçoit une pension de 3ème catégorie ou le complément d'allocation spéciale prévu à l'article L.541-1 du code de la sécurité sociale. Ce plafond est réduit à 3 000 € par an pour les activités de jardinage, 1 000 € pour l'assistance informatique, et 500 € pour le bricolage.